

STANIL

**Société par actions simplifiée
au capital de 650 000 euros
Siège social : 56 Rue de Sablonville, 92 200
NEUILLY SUR SEINE
902 438 407 NANTERRE**

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JUIN 2025

L'an 2025,
Le 30 juin,
A 9h,

La Société A.M.I STANIL, Société par actions simplifiée au capital de 650 000 euros, ayant son siège social 56 Rue de Sablonville 92 200 Neuilly Sur Seine, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 902 438 407 RCS NANTERRE,
Représentée par Monsieur Stéphane SAADA, en sa qualité de Directeur

Général et par Madame SAADA Illanith, en sa qualité de Président

Le Président et le Directeur Général sont les deux seuls associés de la SAS STANIL dont ils détiennent chacun 32 500 parts en pleine propriété, soit 65 000 actions sur les 65 000 actions composant le capital social.

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Les deux associés ont établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 et quitus au Directeur Général
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

PREMIERE DÉCISION

Les deux associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne à la Présidente, quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, les deux associés constatent l'absence de dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 43 830 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	43 830 euros
------------------------	--------------

Ce bénéfice est affecté en totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 389 694 euros. Aucun dividende ne sera versé aux actionnaires durant l'exercice 2024.

TROISIEME DÉCISION

Les deux associés déclarent qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DÉCISION

Les deux associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, les deux associés ont dressé et signé le présent procès-verbal.

Les deux associés
Pour la société A.M.I
Consulting
Monsieur Stéphane SAADA



Madame Illanith SAADA



SAS STANIL

56 rue de Sablonville

92200 NEUILLY SUR SEINE

SOMMAIRE

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*

ADEC

111 RUE JEAN MERMOZ

LOCAL 9

13008 MARSEILLE

04.96.15.00.15

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	655 020		655 020	655 020		
	Créances rattachées à des participations	133 013		133 013	153 569	20 555-	13. 39-
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		788 033		788 033	808 589	20 555-	2. 54-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés				4 200	4 200-	100. 00-
	Autres créances	52 243		52 243	677	51 566	NS
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	267 657		267 657	271 818	4 161-	1. 53-
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	319 900		319 900	276 695	43 205	15. 61
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 107 934		1 107 934	1 085 283	22 650	2. 09

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 650 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	650 000		650 000			
	Réserves						
	Réserve légale	65 000				65 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	345 863		336 834		9 030	2. 68
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	43 830		94 030		50 200-	53. 39-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	1 104 694		1 080 863		23 830	2. 20
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 240		3 720		480-	12. 90-
	Dettes fiscales et sociales			700		700-	100. 00-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	3 240		4 420		1 180-	26. 70-
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 107 934		1 085 283		22 650	2. 09